

*Le Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario et le
Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie
présentent :*

Formation des formateurs en sécurité-incendie

Un atelier/séminaire de deux jours pour les éducateurs dans les
établissements de soins et de traitement

QUI devrait participer à ce séminaire?

- Les éducateurs responsables de la formation en sécurité-incendie du personnel affecté aux soins et aux traitements.
-

QU'EST-CE que vous y apprendrez?

- Comment élaborer et mettre en œuvre un programme complet de formation en sécurité-incendie pour votre établissement.
 - Comment reconnaître et vaincre les obstacles qui s'opposent à la formation dans votre établissement.
 - Comment reconnaître les caractéristiques et les ressources de sécurité-incendie offertes dans votre établissement.
 - Comment améliorer l'intervention de vos employés en cas d'urgence-incendie.
-

QUAND se tiendra ce séminaire?

Les 21 et 22 juin 2012 de 8 h 30 à 16 h 30
Les 11 et 12 octobre 2012 de 8 h 30 à 16 h 30

Où se tiendra-t-il?

Collège des pompiers de l'Ontario
1495, chemin Muskoka Nord
Gravenhurst (Ontario) P1P 1R8

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le Collège des pompiers de l'Ontario au 705 687-9653.

POURQUOI devriez-vous y assister?

Il incombe aux propriétaires et aux gestionnaires de veiller à ce que les employés reçoivent une formation appropriée en sécurité-incendie afin d'être en mesure d'intervenir efficacement en cas d'incendie. Ce séminaire vous permettra d'améliorer votre capacité à fournir une formation en sécurité-incendie essentielle et complète aux employés de votre établissement. Vous recevrez des documents de référence et de formation utiles qui vous permettront de répondre à vos obligations de conformité au Code de prévention des incendies.



Établissements de soins et de traitement

Formule d'inscription au séminaire Formation des formateurs en sécurité-incendie

Le séminaire vous offre :

- deux jours de formation, d'interaction et d'ateliers intensifs;
- des occasions de discuter des questions de sécurité-incendie avec les représentants du service des incendies;
- des occasions de rencontrer des collègues d'autres établissements de soins et de traitement;
- deux nuits d'hébergement dans une pièce de style dortoir avec salle de bain commune, de même que des repas et des pauses-café chaque jour.

Pour vous inscrire, télécopiez la présente demande au registraire du Collège des pompiers de l'Ontario au 705 687-4611 le plus tôt possible – Les places sont limitées!

Le séminaire coûte 310 \$ et est payable par chèque seulement au ministère des Finances. Ces frais couvrent la formation, les repas et l'hébergement. Nous n'acceptons pas les paiements par carte de crédit.

Le chèque doit être posté au Registraire, Collège des pompiers de l'Ontario, 1495, chemin Muskoka Nord, Gravenhurst (Ontario) P1P 1R8 immédiatement après votre acceptation au séminaire. Des renseignements sur l'hébergement, les repas et le chemin pour se rendre au Collège des pompiers de l'Ontario seront envoyés aux participants à la réception de la présente formule.

****J'aimerais m'inscrire au séminaire aux dates indiquées ci-dessous :***

21-22 JUIN 2012

11-12 OCTOBRE 2012

Nom : _____ Nom de l'établissement : _____

Rue : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel (le cas échéant) : _____

Veillez cocher la case correspondant au type d'établissement dans lequel vous travaillez :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Hôpital | <input type="checkbox"/> Soins à domicile | <input type="checkbox"/> Maison de retraite |
| <input type="checkbox"/> Résidence de soins de longue durée | <input type="checkbox"/> Autre (décrire) _____ | <input type="checkbox"/> Foyer de groupe |

Veillez apporter un exemplaire du Code de prévention des incendies et du plan de sécurité-incendie de votre établissement.

Chaque établissement devrait détenir un exemplaire de la trousse de formation « *Fire Safety Training for Employees of Care and Treatment Occupancies* ». Cette trousse a été conçue par le Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie en collaboration avec le Bureau du commissaire des incendies. Elle coûte 169,50 \$ et vous pouvez vous la procurer au Conseil en composant le 1 866 379-6668.